

LOI BLANQUER, LOI DUSSOPT : UNE MÊME LOGIQUE DESTRUCTRICE

Ces projets, cohérents, détruisent nos métiers, nos solidarités professionnelles, et ouvrent la porte à des dégradations sans précédent de nos conditions de travail, en les soumettant à l'arbitraire, en imposant le silence et la souffrance professionnelle.

DESTRUCTION DE LA FONCTION PUBLIQUE AVEC LE PROJET DUSSOPT

- **Recours aux contrats précaires de courte et moyenne durée plutôt qu'aux recrutements statutaires**, quand bien même les statuts ont fait depuis 1946 la preuve de leur adaptabilité aux évolutions sociétales (plus de 250 évolutions réglementaires du statut général depuis 1982) ;
- **Recrutement facilité de managers issus du monde de l'entreprise, étrangers aux concepts d'égalité de traitement des personnels et des usagers ;**
- **Suppression des Comités Hygiène, Sécurité et Condition de travail**, qui commençaient à peine à produire leurs premiers effets depuis leur introduction en 2011 ;
- **Renforcement de la pression managériale locale et soumission à l'arbitraire pour la gestion des carrières, des mutations, etc.** en supprimant le regard protecteur et collectif des Commissions Paritaires ;
- **Renforcement des pressions des donneurs d'ordre (lobbys, etc.) et réduction de l'indépendance protectrice indispensable pour les missions de service public face aux pouvoirs locaux ;**
- **Accroissement de la charge de travail** (voir le débat récent et opportunément biaisé sur le temps de travail des fonctionnaires) ;
- **Possibilités accrues de recul des Services Publics sur le territoire** (et donc suppressions de postes), par recours à l'externalisation, sur la base de décisions prises par ordonnance...



TRANSFORMATION EN PROFONDEUR DU SYSTÈME ÉDUCATIF AVEC LA LOI BLANQUER

- **Article 1 : le droit ... de se taire, au risque de sanctions** : il s'agit de s'assurer de l'obéissance aveugle des enseignants aux réformes en cours et à venir ;
- **Regroupement possible des collèges et des écoles, pour supprimer des postes**, particulièrement en zones rurales ou en éducation prioritaire, avec la création des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux ;
- **Instauration d'une logique de sélection des élèves dès la fin de la Troisième, avec un lycée construit sur le renoncement progressif à des enseignements ;**
- **Economie de postes découlant de la diminution de l'offre de formation, dissimulée par la carte des Spécialités et les réductions horaires qu'elles permettent ;**
- **Mise en concurrence des établissements et des disciplines, en renvoyant aux élèves et leurs familles à des choix contraints**, mais qui obligeront les établissements à renoncer d'eux-mêmes à certains enseignements ... avec les pertes des moyens de postes qui en découleront ;
- **Développement de la sélection à l'entrée dans le Supérieur, avec le dispositif Parcoursup ;**
- **Volonté de plus en plus claire de l'Etat de renoncer aux missions d'information et d'orientation des Psychologues de l'Education Nationale ...**

**MOBILISONS-NOUS DANS LES ÉTABLISSEMENTS CONTRE LA LOI BLANQUER,
ET DANS LA GRÈVE ET LA RUE LE 9 MAI PROCHAIN, CONTRE LA LOI DUSSOPT**